



COMMUNICATION SUR LE PROGRES – 2018

Pacte Mondial de l'ONU

Version du 24 juin 2019

DECLARATION DE SOUTIEN

A nos partenaires et parties prenantes,

Je suis heureux de confirmer que le groupe MCA réitère son soutien aux Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre groupe. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Pierre EBENSTEIN
Président de MCA SERVICES

PRINCIPALES DEMARCHES 2018

■ PRESENTATION DU GROUPE MCA

MCA SERVICES est une société française, avec un chiffre d'affaire de 99 millions d'euros en 2018. Le groupe est implanté en France et en Europe et, à ce jour, compte 10 filiales :

- **MCA INGENIERIE** (1991), France
- **MCA BENELUX** (2006)
- **AXILEO** (2011) & **AXILEO Solution** (2016), France
- **AXILEO BELGIUM** (2018), Belgique
- **MCA SWEDEN** (2013), Suède
- **MCA ENGINEERING GmbH** (2013), Allemagne
- **MCA NEDERLAND** (2013), Pays-Bas
- **MCA ENGINEERING SRL** (2016), Italie
- **MCA ENGINEERING SL** (2016), Espagne

■ OBJECTIFS 2018

En 2018, les principaux objectifs du groupe MCA sont :

- De continuer à offrir à ses salariés les meilleures conditions de travail possibles,
- De poursuivre sa croissance et son développement à l'international,
- De renforcer sa marque-employeur.

Le groupe se digitalise !

En 2018, le groupe MCA choisit de développer sa présence digitale en renforçant son pôle Marketing & Communication. En effet, l'harmonisation entre le Siège et ses filiales est essentielle pour véhiculer une image impactante et retenir l'attention des candidats à une échelle internationale. C'est également un moyen de communiquer auprès des consultants sur toutes les possibilités d'évolution qu'offre MCA.

L'onboarding, une étape clé dans le développement du sentiment d'appartenance :

Soucieux de l'intégration de ses nouveaux arrivants, le groupe MCA fait de l'onboarding son axe de développement prioritaire. Ainsi, la Direction a constitué un groupe de travail dont la mission est de repenser le processus existant afin de mettre en place une intégration efficace qui valorise les salariés et véhicule les valeurs de MCA : une entreprise ouverte et accueillante, où il fait bon évoluer.

Des certifications de plus en plus exigeantes en matière de Santé et de Sécurité :

En 2018, MCA réaffirme sa volonté d'améliorer les performances de l'entreprise en matière de Santé, Sécurité et d'Environnement et confirme son excellence dans ce domaine en :

- Renouvelant en mars 2018 la **certification MASE** (Manuel Amélioration Sécurité des Entreprises),
- En obtenant la certification QUALIANOR dans le domaine de la **Radioprotection** en décembre 2018 (Intervention en environnement soumis aux rayonnements ionisants).

Le groupe étend sa présence géographique !

Le groupe MCA poursuit son développement en France et à l'international et offre à présent à ses consultants d'intervenir :

- A Sophia Antipolis (AXILEO),
- A Stockholm (MCA SWEDEN),
- A Rome (MCA ENGINEERING SRL).

AXILEO, une « Entreprise de Demain » :

AXILEO participe au programme « Entreprises de Demain » accompagnement par la BPI France et réalise un diagnostic RSE en partenariat avec l'entreprise GREENFLEX. L'objectif est d'apprendre à valoriser les actions menées par AXILEO en matière de RSE, d'impliquer l'ensemble des salariés dans la démarche et d'identifier de nouvelles actions pertinentes. AXILEO, pionner du groupe dans la démarche, sera un point de repère pour le groupe MCA afin de formaliser une politique RSE commune.

▪ AUGMENTED MCA 2022

Début 2019, le groupe MCA dévoile son plan stratégique de développement.

Le monde de l'ingénierie est en pleine mutation avec de nombreuses évolutions technologiques et une forte digitalisation des Industries. La connectivité et la mobilité sont au centre des attentions et offrent de belles perspectives de croissance. Dans ce contexte, MCA se lance un objectif ambitieux permettant de répondre aux exigences du marché, d'anticiper les besoins des leaders industriels et de proposer de nouvelles opportunités aux talents du Groupe.

La stratégie **AUGMENTED MCA 2022** s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- ✓ **Un positionnement élargi** : En plus de renforcer son positionnement sur les métiers qui ont fait son succès, MCA se structure autour de nouvelles solutions :
 - Augmented Product Solution (conception et développement de systèmes intelligents, pilotés et connectés, Simulation, nouvelles formes de propulsion automobile ...),
 - Augmented Factory Solution (usine 4.0, process management, supply chain...),
 - Augmented Data Solution (IOT, digital, data mining, secure data...).

- ✓ **Une forte diversification des activités** : Au-delà des secteurs historiques, MCA continue une **diversification sectorielle** en ciblant des marchés porteurs tels que le médical, l'Oil and Gas ou les nouvelles énergies. Et une **diversification géographique** avec l'ouverture de bureaux en Europe (Toulouse, Strasbourg, Stuttgart, Hambourg, Milan ...) au travers d'une politique dynamique de croissance organique ; qui pourra être renforcée par une politique d'acquisitions (objectif de trois acquisitions d'ici 2022). En parallèle, MCA renforce son offre de **centre de services** grâce à la Direction du Global Delivery et à la mise en place de Centres d'Excellence.
- ✓ **Une accélération de la transformation digitale** : Coté recrutement, l'accent sera mis sur l'approche directe et digitale avec l'intégration de l'**intelligence artificielle** pour attirer de nouveaux talents. Cette transformation digitale **accompagnera la stratégie d'amélioration du processus d'intégration et du sentiment d'appartenance des collaborateurs**. MCA met en œuvre toutes les solutions permettant une meilleure communication entre les acteurs du Groupe afin de répondre au mieux à leurs attentes et leurs souhaits d'évolution.

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et

Principe 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La totalité du chiffre d'affaire du groupe MCA est réalisé au sein de l'Union Européenne. Ainsi l'ensemble des entités du groupe est soumis à la réglementation européenne qui intègre les principes internationaux des droits de l'Homme.

La sécurité et la santé physique et morale des salariés sont au cœur de nos préoccupations. MCA SERVICES, certifié OHSAS 18001 (version 2007) depuis 2014, s'efforce de créer les meilleures conditions de travail possibles pour nos salariés et de réduire les accidents sur le lieu de travail. En 2017, MCA INGENIERIE obtient la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise), référentiel axé sur la sécurité de nos salariés, en particulier celle de nos consultants intervenant sur les sites de nos clients. En 2018, MCA INGENIERIE renforce cet engagement et obtient la certification QUALIANOR en Radioprotection (Certification QUALIANOR).

La mise en place d'un dispositif anti-corruption conformément à la loi Sapin II comprend notamment, la finalisation d'une charte éthique qui sera un moyen de communiquer à nos salariés ainsi qu'à l'ensemble de nos parties prenantes, nos préoccupations et notre volonté de défendre les droits de l'Homme au sein du groupe et dans nos relations commerciales.

La formalisation d'une politique d'achats responsables commune au groupe est à l'étude.

▪ MESURE DES RESULTATS

- ✓ Evaluations externes en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) :
 - **ACESIA** : MCA INGENIERIE - 2016
 - **ECOVADIS** :
 - AXILEO – 2016 (Silver rating).
 - MCA BENELUX - 2017 (Bronze rating).
- ✓ Aucune amende ou sanction dans le domaine des droits de l'Homme n'a été remontée pour le groupe.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Droit du travail – Réglementation :

MCA SERVICES et les entités implantées en France respectent et appliquent le droit du travail français. Les filiales implantées au sein de l'Union Européenne respectent et appliquent les dispositions législatives européennes ainsi que les réglementations nationales.

Dialogue social :

Le groupe MCA et ses filiales reconnaissent la liberté d'association et respectent le droit de négociation collective. Ainsi les instances représentatives (CE, CHSCT, Délégués du Personnel en France et instances équivalentes en Europe) existantes se réunissent régulièrement en présence d'un représentant de la direction. La transition vers le CSE ((Comité Social et Economique) est prévue pour Juin 2019.

Satisfaction des parties prenantes :

Le développement des activités du groupe MCA repose sur la confiance de ses clients et de ses consultants. Afin de la gagner et de la faire grandir, nous mettons en œuvre les actions suivantes :

- Le service RH réalise un entretien avec le salarié au cours du premier mois de mission afin d'accompagner l'intégration du consultant sur sa nouvelle mission.
- Nous réalisons un suivi régulier de nos prestations afin d'anticiper et répondre aux mieux aux attentes de nos clients.
- Ce suivi régulier nous permet également de connaître la satisfaction de nos consultants en mission et de leur proposer une évolution en adéquation avec leurs attentes.
- Le groupe souhaite offrir les meilleures conditions de travail possibles : notre politique de recrutement privilégie les embauches en Contrat à Durée Indéterminée.
- Nos agences organisent deux fois par an des teambuildings avec les consultants.
- MCA finance la participation des salariés à différents événements sportifs tout au long de l'année.

La satisfaction des salariés passe également par le bien-être sur le lieu de travail :

- Depuis 2016, les salariés du siège bénéficient de services externalisés tels que le pressing.
- Nos locaux offrent un espace détente / cafétéria. Le café est entièrement pris en charge par l'employeur.
- Des corbeilles de fruits sont disponibles chaque semaine.

Focus sur les initiatives de MCA INGENIERIE :

MCA Ingénierie renforce ses engagements en matière de santé et Sécurité et de bien-être au travail :

- Renforcement de la formation interne et externe dans les domaines de la Santé et de la Sécurité au travail,
- Sensibilisation aux gestes des premiers secours au siège (en juin et en novembre).
- Intervention d'une naturopathe lors d'ateliers saisonniers,
- Proposition de séances de massage au travail basé sur l'art japonais d'acupression toutes les 6 semaines.
- Intervention d'un coach sportif une fois par semaine pendant 1 heure,
- Pour 2019, de nombreux projets sont planifiés : formation au risque incendie, renouvellement des formations Sauveteurs Secouristes au Travail, évènement autour de la mobilité...

AXILEO, une entreprise libérée :

En 2017, souhaitant encourager la prise d'initiative de ses salariés et se détacher de l'organisation pyramidale traditionnelle, AXILEO repense son système de gouvernance et se lance dans **l'holocratie**.

Management basé sur l'intelligence collective, l'holocratie chez AXILEO repose sur des teams constituées de 5 à 12 personnes qui s'autogèrent. Chaque team est composée de partners et d'un booster, élu par les membres de la team et chargé de motiver l'équipe.

Team BigData, Team Hackathon, Team Mécénat...les teams sont nombreuses et variées et ont pour objectif de faire grandir AXILEO !

Insertion professionnelle :

Partenariat de la Cravate Solidaire, le groupe MCA organise chaque année une collecte de vêtements et souhaite étendre sa collaboration autour de nouveaux axes en 2019.

Notre collaboration avec les établissements et services d'aide au travail (ESAT).

Dans le cadre de ses activités (recyclage, envoi des bulletins de paie...) MCA a recours à de la sous-traitance. AXILEO collabore régulièrement et de manière durable avec l'ESAT Pleyel et les Papillons de jour.

▪ MESURE DES RESULTATS

- ✓ Mesure annuelle de la satisfaction de nos clients, de nos consultants et de nos candidats.
- ✓ Organisation régulière de sensibilisations internes sur les thèmes de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement : la sécurité routière au travail, les premiers secours, l'ergonomie du poste de travail, l'écologie au travail, la mobilité...
- ✓ Participation à des courses caritatives (La parisienne, 10 km de Bruxelles ...).
- ✓ Soutien pour la lutte contre le cancer de la prostate : le Movember 2018.
- ✓ Réunion mensuelle des Teams AXILEO autour d'un thème lié à l'innovation ou à l'entreprise pour phosphorer ensemble et faire avancer l'entreprise dans le cadre de son management holocratique

✓ Prix et nominations :

Après avoir été nommé dans la liste des « Ones to Watch » de **l'European Business Awards**, le Groupe MCA remporte le prix de « **National Winner** » pour la catégorie "Entreprise de l'année pour un CA compris entre 26M-150M euros".

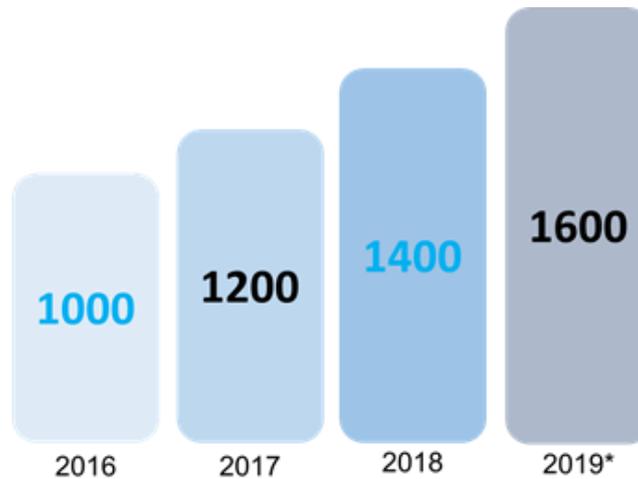
MCA apparaît dans le classement des [150 meilleures entreprises françaises](#) de l'année selon l'Express.

✓ Enquête de bien-être :

En novembre 2018, les salariés du groupe ont été sollicités par choosemycompany.com afin de répondre à une enquête de bien-être : le classement est basé sur la méthode **HappyAtWork** Index et valorise les entreprises dans lesquelles les salariés sont heureux de travailler. **Les résultats seront communiqués courant 2019 !**

✓ **Quelques indicateurs sociaux du groupe MCA :**

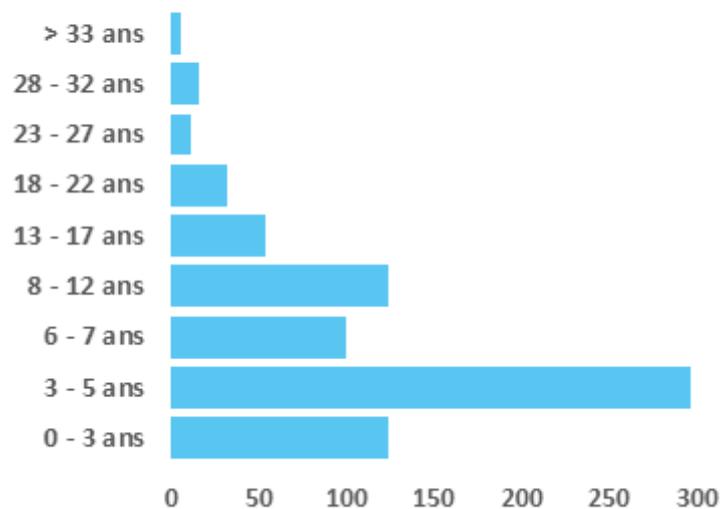
- Evolution de l'effectif du groupe depuis 2016 :



*Estimation

- Ancienneté moyenne de nos consultants en 2018 :

Expérience



- Salariés titulaires d'un CDI : la politique de recrutement privilégie les embauches en contrat à durée indéterminée. Par exemple, la filiale MCA INGENIERIE comptabilise plus de 98% CDI (bilan 2018).
- Diagnostic égalité Hommes-Femmes : MCA INGENIERIE a réalisé son diagnostic Egalité Hommes-Femmes. L'indice écart de salaire entre les hommes et les femmes est inférieur 2%.

PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Dans une approche d'amélioration continue, nos priorités en matière d'environnement sont les suivantes :

- ✓ Evaluer l'impact environnemental de MCA INGENIERIE.
- ✓ Identifier les axes de progrès liés à notre organisation interne.
- ✓ Réaliser une veille réglementaire environnementale et respecter les exigences réglementaires en vigueur.
- ✓ Mettre en place et communiquer auprès de nos parties intéressées notre politique environnementale.
- ✓ Définir des objectifs annuels ainsi qu'un plan annuel d'action permettant de les atteindre.
- ✓ Faire évoluer notre politique Achats (favoriser les produits labellisés, choix de véhicules moins polluants...) de manière à s'inscrire dans une démarche de développement durable.
- ✓ Sensibiliser l'intégralité des salariés aux bonnes pratiques dans leurs comportements au quotidien par des informations et des actions ciblées.
- ✓ Respecter et appliquer les règles de tri des déchets applicables sur les sites de nos clients.

MCA INGENIERIE s'engage également dans une démarche de réduction de ses déchets plastiques (interdiction gobelets / vaisselle en plastique) et de valorisation de ses déchets de bureau (toners d'imprimante, déchets papier...).

La politique est diffusée à l'ensemble des parties concernées (nos salariés, nos sous-traitants, nos fournisseurs, nos clients...).

L'acquisition d'un « savoir-être » environnemental s'appuie sur les actions suivantes :

Sensibilisations des salariés aux bonnes pratiques :

- Impression recto/verso noir & blanc par défaut,
- Mise à disposition de bannettes de brouillon,
- Eteindre la lumière lorsque l'on quitte une salle,
- Eteindre les outils informatiques,
- Eviter le gaspillage de l'eau,
- Mise à disposition d'imprimantes collectives et limitation du nombre d'imprimantes individuelles,
- Incitation à privilégier les transports en commun pour se rendre au travail,
- Organisation de sensibilisations et de challenges participatifs mettant en avant le respect de l'environnement.

La mise en place d'un système de collecte et de tri des déchets de bureau :

- Depuis Septembre 2016, des conteneurs sécurisés permettant de recueillir les déchets papier de bureau sont présents au siège. Par la suite, ces déchets sont collectés, détruits sur place puis recyclés par un prestataire spécialisé dans le domaine. Ainsi la confidentialité de nos données est respectée et nos déchets papier sont valorisés.
- Nous collectons et recyclons les toners usagés,
- Lorsque notre matériel informatique est obsolète ou détérioré, nous faisons appel à un prestataire extérieur spécialisé dans le recyclage des D3E.

Une gestion durable du parc automobile MCA :

Conformément à sa politique environnementale, le groupe MCA s'engage à diminuer son empreinte carbone et gère son parc automobile en conséquence. Ainsi pour tout nouvel achat ou renouvellement d'un véhicule de la flotte, chaque entité s'engage à privilégier :

- Les véhicules de classe énergétique A (émissions CO2 inférieures à 100g/km),
- Les véhicules avec une faible consommation de carburant.

Vers une réduction de la consommation électrique :

Dans le cadre de sa démarche « Développement durable », le service QSE a réalisé plusieurs études visant la réduction de sa consommation électrique, notamment le remplacement des néons présents dans les locaux de LEVALLOIS par des LED.

▪ MESURE DES RESULTATS

Au cours de l'année 2018, MCA a observé les résultats suivants :

✓ Réduction des émissions CO2 :

En 2018, MCA poursuit le renouvellement de son parc automobile et remplace certains de ses véhicules par des modèles hybrides (livraison prévue en au premier semestre 2019).

✓ Recyclage du papier :

Le groupe MCA a atteint le taux de recyclage des déchets papiers de bureau fixé en début d'année par la Direction.

✓ Biodiversité :

Soucieux d'adopter une démarche écologique visant à préserver l'environnement et en concertation avec ses salariés, AXILEO a pris la décision d'installer deux ruches sur son balcon en partenariat avec APITERRA. Objectif pour 2019 : végétaliser le balcon autour des ruches !

✓ Mobilisation des salariés pour la semaine de la mobilité (septembre 2019).

✓ Le groupe MCA n'a reçu aucune amende ou sanction pour le non-respect des lois et des réglementations dans les domaines de l'environnement.

PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les équipes commerciales de MCA ne sont pas confrontées à la corruption. Néanmoins, au cours des formations internes, nos équipes sont sensibilisées à un code éthique à appliquer dans les rapports liés aux affaires :

- Demande de devis auprès de fournisseurs différents afin d'éviter tout favoritisme,
- Interdiction de pratiquer de la sous-traitance masquée,
- Application du principe de transparence avec nos clients et nos fournisseurs,
- Interdiction d'enfreindre ou contourner la loi,
- Devoir d'alerte en cas de tentative de corruption.

Ces règles sont diffusées à l'ensemble des entités lors des formations communes organisées par le groupe.

Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif anti-corruption conformément à la loi Sapin II comprend notamment, la mise en place d'un dispositif d'alerte interne, la formalisation du code de conduite et la formation du personnel exposé au risque de corruption. Le code de conduite de MCA respectera les valeurs de MCA, la loi et les réglementations ainsi que nos engagements envers le Global Compact des Nations Unies.

▪ MESURE DES RESULTATS

MCA SERVICES, y compris chacune de ses filiales, n'a pas reçu d'amende ou de sanction dans le domaine de la corruption.